

## Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le dix-sept septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

### Nombre de membres

En exercice	23
Présents	17
Votants	22
dont Pouvoirs	05

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : S. Mercet, C. Seifert, R. Personnaz,

MM les Conseillers : Nathalie Laks, Nicolas Laks, A. Saint-Pierre, F. Aragon, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, C. Roy, J. Personnaz, S. Manganelli, S. Tugler-Rossi, C. Liévin, S. Casabianca

Pouvoirs : P. Meylan donné C. Seifert, T. Eudes donné à N. Laks, M. Aragon donné à F. Aragon, Vilmint G donné à S. Pérou, S. Baud donné à M. Genoud

Absent : V. Roy

A été nommé secrétaire : F. Aragon

### **INTERCOMMUNALITE- Désignation d'un membre titulaire et un membre suppléant à la commission intercommunale pour l'accessibilité**

Par délibération N° 2020 07 20 CC adm 105 du 20 juillet 2020, la Communauté de Communes du Genevois a créé la commission intercommunale pour l'accessibilité.

Il s'agit d'une commission consultative. Elle dresse un constat de l'état de l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Elle organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles.

Elle établit un rapport annuel sur l'état de l'accessibilité sur son territoire.

Elle est force de proposition afin d'améliorer l'accessibilité de l'existant.

Elle est composée de 17 membres titulaires et 17 membres suppléants.

Il convient donc que le conseil municipal désigne un membre titulaire et un membre suppléant.

A l'unanimité, le conseil municipal propose et accepte, les candidats :

- Rosa PERSONNAZ
- Christophe SEIFERT

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Certifié exécutoire,  
A Beaumont, le  
Le Maire,



Le Maire,

Marc GENOUD

